



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **41**  
- représentés : **3**  
TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun. M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSCHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -		<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

#### Membres représentés :

Mme Véronique ELO  
M. Alain VON WIEDNER  
M. Nicolas WEBER  
ayant donné procuration à M. Julien HAEGY  
ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER  
ayant donné procuration à M. Laurent FURST

#### Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d' OBERHASLACH

#### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : ASSAINISSEMENT – GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES – COMMUNE DE DUPPIGHEIM – RUE DE LA GARE (PARTIE SUD) : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE GESTION AVEC LA COMMUNE**

N° 25-100

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de DUPPIGHEIM, de réaménagement de la partie Sud de la rue de la Gare ;

**CONSIDERANT** que les aménagements y relatifs relèvent pour partie de la compétence « voirie » détenue par la Commune de DUPPIGHEIM et pour partie de la gestion des eaux pluviales urbaines et d'assainissement incomitant à la Communauté de Communes ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes ;

**VU** sa délibération N° 22-63 du 30 juin 2022 définissant la politique de la Communauté de Communes en matière de gestion des eaux pluviales ;

**CONSIDERANT** que l'opération de réaménagement de la partie Sud de la rue de la Gare à DUPPIGHEIM, qui nécessite en outre la reprise de 13 branchements d'assainissement défectueux en amiante, est susceptible de s'inscrire dans ce dispositif ;

**CONSIDERANT** du fait de leur très forte imbrication, que les travaux incomitant à la Commune de DUPPIGHEIM et ceux relevant de la Communauté de Communes peuvent difficilement être dissociés ;

**ESTIMANT** dès lors opportun de définir formellement les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage sur les compétences d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines y relatives ;

**VU** ainsi le projet de convention en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 11 décembre 2025 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 2 octobre 2025 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
entérine**

la convention à conclure avec la Commune de DUPPIGHEIM, relative à la définition des modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage sur les compétences d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines concernant les travaux d'aménagement de la partie Sud de la rue de la Gare à DUPPIGHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

La secrétaire de séance,



Laetitia MARTZ

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 12 décembre 2025
- publication sur le site internet le : 12 décembre 2025

**Acte à classer****DE-25-100****1**

En préparation

**2**En attente retour  
Préfecture**3**

&gt; AR reçu &lt;

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-12-12T11-51-06.00 ( MI266114337 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20251211-DE-25-100-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - GESTION DES EAUX PLUVIALES RÉAUNES  
 - COMMUNE DE DUPPIGHEIM - RUE DE LA GARE 1/RTIE S.J.D.  
 : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET  
 DE GESTION AVEC LA COMMUNE

Date de décision : 11/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25-100 ASST GEPU RUE DE LA  
GARE DUPPIGHEIM  
CONVENTION.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/12/25 à 11:51

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 12/12/25 à 11:51

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 12/12/25 à 11:57